

20 janvier 2011

Susan Hopgood, Présidente

## **INTRODUCTION**

Mes chères sœurs, mes chers frères, laissez-moi tout d'abord vous dire combien je suis déjà motivée par l'énergie et la vision collectives qui se dégagent des actes de la Conférence. Nous venons tous d'endroits différents et avons mené nos propres batailles. Néanmoins, nous partageons tous les mêmes objectifs : faire évoluer les choses, atteindre une justice des genres et parvenir à l'égalité. En tant qu'enseignantes et femmes syndicalistes, nous figurons au premier plan de cette évolution, que ce soit au sein de nos foyers, de nos écoles, de nos syndicats, de nos communautés, ainsi que de nos sociétés. Aujourd'hui, nous allons toutes ensemble prendre un peu de notre temps pour faire le point sur ce que nous avons accompli jusqu'ici, sur les défis à relever, et sur la façon dont nous pouvons nous engager fermement sur la voie de l'égalité.

### **Historique du combat des femmes pour plus de justice**

L'histoire n'est souvent que l'œuvre des hommes et ne tourne généralement qu'autour de guerres, de conquêtes, de capitulations, de chefs de guerres, de rois ou encore d'empereurs. Pour atteindre l'égalité des genres, il convient tout d'abord de bousculer l'histoire contemporaine, les modèles de pouvoir ainsi que les attitudes perpétuées par ces derniers. Nous devons raconter les récits de nos héroïnes, ces grandes femmes qui ont fait l'histoire, leurs rôles, leurs luttes et leurs responsabilités. A l'heure actuelle, on voit apparaître de nouvelles héroïnes qui ont, tout au long de

leur vie, fait évoluer les choses de façon remarquable, aux niveaux familial, communautaire et national.

Nous savons qu'il existait certaines communautés de femmes, qu'il s'agisse de sœurs, de sorcières, d'artistes ou encore de révolutionnaires, qui ont autonomisé les femmes qui y appartenaient, qui ont autonomisé les femmes en général. Elles ont changé la vie de celles qui n'avaient pas leur mot à dire, de celles qui étaient soumises et impuissantes.

Il leur a fallu beaucoup de courage et de persévérance pour mener leur lutte. Faire évoluer les cultures et les modèles de pouvoir existants n'est pas facile. En effet, cela implique un changement au niveau des attitudes, des attitudes qui sont ancrées, transmises, imposées, absorbées et pratiquées, et qui deviennent la norme pour les générations suivantes, à moins que des agents du changement éclairés ne décident de s'y attaquer.

C'est la raison pour laquelle le Mouvement des suffragettes, né en Angleterre à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, est aussi motivant et inspirant. Il est intéressant de constater que ce mouvement, dirigé par des femmes instruites, fut l'un des premiers à se répandre dans toutes les classes sociales. En effet, il fut rejoint par des femmes de tous milieux. Il ne s'agissait pas uniquement de remporter des voix lors des élections, mais il avait également pour objectif que les femmes soient respectées au sein même de leur foyer. Pour ce faire, ce mouvement abordait certaines questions telles que la consommation d'alcool, la violence, la prise de décision commune au niveau des économies et des dépenses familiales, le partage des responsabilités relatives à la garde des enfants, le respect des opinions des femmes, le droit de témoigner lors des procès, et de s'exprimer en public, notamment lors des événements politiques. Toutes ces questions ont été soulevées, et le sont encore aujourd'hui, dans de

nombreux pays, dans de nombreuses cultures, familles et organisations de notre monde actuel.

Inspirée par ses sœurs anglaises et soutenue par un groupe d'hommes puissants et éclairés, Kate Sheppard fut la première au monde à obtenir le vote des femmes : c'était en 1896, en Nouvelle-Zélande ! Peut-être serait-il intéressant que vous nous racontiez les histoires de vos héroïnes nationales, et à quel moment le vote des femmes a été obtenu dans votre pays. Je crois qu'en Europe, la Suisse fut le dernier pays à accorder le droit de vote aux femmes et ce, en 1973.

Le moment où le droit de vote fut accordé aux femmes diffère selon les pays. Par exemple, en Afrique du Sud, les femmes blanches ont voté pour la première fois en 1930. Les femmes noires, quant à elles, ont dû attendre jusqu'en 1994. En Australie, les non-autochtones ont été autorisées à voter au début du vingtième siècle, alors qu'il est scandaleux de constater que les autochtones n'ont pu jouir de ce droit qu'en 1967 ! Dans de nombreux pays, la lutte pour une justice des genres inclusive fut longue et douloureuse.

En Inde, une loi récente impose un quota de 33 % pour les femmes au sein des autorités locales. Ainsi, 10 millions de femmes y sont en fonction. Un projet de loi visant à réserver ce même quota de 33 %, mais cette fois au sein du Parlement national, est en cours de débat.

J'utilise le droit de vote comme un symbole fondamental à disposer du droit de participation, à faire entendre sa voix, à être autonome, et à jouir de l'égalité, de la dignité et du respect auxquels tout un chacun a droit. Nous poursuivons néanmoins notre combat sur de nombreux fronts. Pour certaines femmes, il est grand temps de passer à la vitesse supérieure : je

parle là des Aborigènes, des Roms, des femmes pauvres et défavorisées, marginalisées, trop souvent chassées et forcées à migrer vers d'autres coins du monde.

**Quiconque souhaite faire le point sur la condition de la femme ne pourra que se rendre compte de l'énorme fossé existant entre les normes internationales et la réalité.**

Durant la période d'après-guerre, des progrès considérables ont été réalisés en matière d'adoption de normes relatives aux droits humains, à la démocratie, ainsi qu'à l'égalité des genres. La Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée en 1948, a été ratifiée dans de nombreux pays.

De plus, de nombreux accords et engagements furent conclus au niveau international, dont notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW, 1979) qui considère la discrimination comme une violation des droits universels. La Convention internationale des droits de l'enfant (1989), quant à elle, oblige les gouvernements à assurer une éducation primaire gratuite, une éducation de qualité, ainsi qu'à respecter les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans.

Les Résolutions des Nations Unies, dont la résolution 1325 sur le rôle de la femme dans la paix et la sécurité, sont fondamentales pour s'assurer que les auteurs de violences sexuelles soient poursuivis et jugés.

Il est urgent que ces résolutions s'appliquent aux situations de conflit, notamment au Darfour et en RDC.

Comparez ces belles normes mondiales à la triste réalité de la situation actuelle des femmes et des petites filles dans de nombreux pays : cela fait réfléchir !

La décennie des Conférences des Nations Unies (à savoir les années 90) a permis de transformer le mouvement féministe, en accordant une plus grande légitimité à leurs problèmes, notamment le développement social, ainsi que les droits humains et reproductifs. Ces Conférences ont jeté les bases de ce qui a encouragé de nombreuses femmes présentes aujourd'hui à mener des actions au niveau local. Jomtien en 1990, le Caire en 1994, Pékin en 1995, Dakar en 2000 : chaque nouvelle Conférence a abordé le rôle de l'égalité des genres dans l'éducation et au sein de la société. La Plate-forme d'action de Pékin, par exemple, a mis en lumière un certain nombre d'actions devant être réalisées par les gouvernements et la société civile dans le domaine de l'éducation, en vue d'assurer les droits des femmes à l'éducation.

Ces interconnexions entre éducation et égalité des genres constituent un élément crucial de nos discussions, alors que nous tentons d'analyser la façon dont notre engagement dans ces domaines au sein du mouvement syndical permettra de changer la vie des femmes et des petites filles.

Toutes ces Conférences se sont clôturées par la ratification mondiale de l'Éducation pour Tous (EPT) ainsi que des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

**Comment mesurons-nous les progrès face aux conventions, normes et politiques adoptées en toile de fond, et à l'avancée technologique ? Le progrès est-il toujours bénéfique aux femmes ?**

Je propose que nous nous penchions sur quelques articles de la Déclaration des droits de l'Homme, pendant quelques instants.

- *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.*
- *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.*
- *Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude.*

En Inde et en Chine, on estime que 2,7 millions d'avortements de fœtus féminin sont pratiqués chaque année. L'accès aux nouvelles technologies médicales, notamment les ultrasons, permet-il d'atteindre l'égalité des genres ? Les statistiques nous montrent notamment que l'accès aux ultrasons prénataux ont entraîné l'avortement de grossesses non désirées de petites filles, l'une des pire formes de violence et de discrimination liée au genre.

On prête trop souvent aux petites filles une valeur économique et sociale plus faible qu'aux petits garçons. Jusqu'à ce que les attitudes et les pratiques évoluent, les nouveaux développements ne permettront pas changer la vie des petites filles et des femmes.

Le trafic, une nouvelle forme d'esclavage et d'exploitation permettant de dégager des bénéfices économiques, constitue un problème qu'il est urgent de résoudre. Chaque année, on recense près de 800.000 victimes de trafic international. 80 % d'entre elles sont des petites filles et des femmes, principalement victimes du commerce de l'exploitation sexuelle.

Les mariages d'enfants sont toujours fréquents dans de nombreux pays. Les statistiques relatives aux violences physiques et sexuelles parmi les

fillettes mariées varient entre un tiers et deux tiers, allant même jusqu'à avoisiner les 100 % dans certains pays.

Trois millions de petites filles risquent d'être victimes d'excision et ce, principalement en Afrique.

### **Bilan de la situation en matière d'éducation des petites filles et des femmes**

Selon la Déclaration universelle des droits de l'Homme, « toute personne a droit à l'éducation ». Cependant, près de **60 ans** après l'adoption de cette Déclaration par les Nations Unies, et tout juste **5 ans** avant l'échéance de la réalisation de l'Education pour Tous, **72 millions** d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés. Près de 60 % d'entre eux sont des petites filles. On dénombre autant d'enfants ne pouvant ni fréquenter l'enseignement secondaire, ni suivre de formation professionnelle. Dans le monde entier, ce sont les enfants autochtones, réfugiés ou migrants qui sont les plus susceptibles de ne pas avoir droit à une éducation de qualité.

On estime que s'il n'y a pas d'évolution, près de 56 millions d'enfants ne seront toujours pas scolarisés en 2015.

De plus, les femmes représentent les trois-quarts des près de 700 millions de personnes analphabètes dans le monde entier.

Toutes les recherches s'accordent à dire que l'EDUCATION représente le meilleur moyen de s'assurer que les petites filles et les femmes puissent véritablement décider et disposer de leur propre esprit, leur propre corps

et leur propre vie. Une femme instruite a, de façon notoire, moins de problèmes de reproduction ou de problèmes de santé, moins d'enfants, moins de chance de faire face à la mortalité infantile, est moins victime de violences, et participe davantage aux activités de la famille, de la communauté ou, dans une plus large mesure, aux activités politiques et économiques. Les enfants d'une femme instruite sont mieux nourris, ont plus de chance d'aller à l'école, et moins enclins à être séropositifs. Au niveau politique, même si ce n'est pas toujours le cas en pratique, les gouvernements et les multinationales affirment qu'un dollar investi dans l'éducation des petites filles représente le dollar le plus efficace en matière de développement : non seulement pour les femmes, mais également pour la communauté et l'économie au sens large.

Cependant, l'enseignement manque terriblement de fonds : il souffre d'un manque de personnel, n'est pas toujours accessible et l'éducation n'est pas toujours de bonne qualité.

Ainsi, il apparaît clairement que, malgré l'adoption d'un nombre impressionnant de politiques, et malgré les améliorations considérables de ces dix dernières années, le fossé des inégalités reste large.

Nous devons exiger la mise en œuvre complète des cadres juridiques existants, afin de nous assurer que les femmes participent de façon active à la vie économique, publique et politique, et aient accès à un travail décent.



Cependant, force est de constater que les cadres juridiques, même s'ils sont fondamentaux, ne suffisent pas à garantir une justice des genres pour toutes les femmes et les petites filles. Un réel changement à long terme ne se produira que lorsque les gouvernements reconnaîtront les droits de toutes les femmes et que les normes et attitudes sociales et culturelles, qui entraînent la soumission des femmes et des petites filles, évolueront.

### **Participation économique et politique**

La participation des femmes à la vie politique a augmenté de façon notoire. Nous espérons que le 21<sup>ème</sup> siècle verra un nombre plus important de femmes à des postes à responsabilité.

Un salaire égal pour un travail égal est garanti dans de nombreux pays. Néanmoins, même si sa mise en place se fait très lentement, cette question figure probablement à l'ordre du jour de nombreux gouvernements et de bon nombre d'entreprises.

A l'heure actuelle, la ségrégation des genres en matière d'emploi évolue. Dans de nombreux pays, les filles sont de plus en plus nombreuses dans l'enseignement tertiaire et supérieur et, parfois, plus que les garçons. Il est évident que, lorsque les filles ont accès à l'éducation, elles réussissent.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les secteurs de la médecine, du droit, de l'ingénierie, des sciences et des technologies. Néanmoins, on ne les voit pas à des postes élevés ou des postes de direction, à la Haute Cour, ou encore parmi les membres des conseils d'administration. Nous assistons à l'arrivée d'un grand nombre de femmes dans ces secteurs. Mais elles sont néanmoins également nombreuses à

quitter ces secteurs. Pourquoi ? Est-ce une question d'attitude ?

L'éducation des enfants et les responsabilités familiales constituent-elles une barrière à leur emploi et à leur carrière ? Il serait nécessaire de se pencher davantage sur cette question.

### **Qu'est-ce que cela signifie pour nous ?**

En tant que femmes syndicalistes et éducatrices, nous savons qu'un long chemin reste à parcourir avant d'atteindre la justice des genres au sein de nos syndicats et de nos écoles.

Néanmoins, comme je l'ai déjà dit hier soir, nous sommes également bien conscientes que les syndicats d'enseignants ont un rôle crucial à jouer.

Laissez-moi vous raconter ma propre histoire.

Lorsque j'ai commencé à enseigner, dans les années 70 en Australie, la vie professionnelle d'une femme enseignante était bien différente de celle d'une jeune femme qui commence sa carrière d'enseignante aujourd'hui, en 2011.

Nous n'avions ni congé de maternité, ni pension de retraite pour les enseignantes mariées (leur mari devait s'en charger !), ni possibilité de travailler à temps partiel de façon permanente, le système de promotion discriminait les femmes, nous n'avions aucune protection contre le harcèlement sexuel (qui n'était alors pas reconnu) et ses conséquences. En fait, l'enseignement avait été conçu pour convenir à la vie professionnelle des hommes.

Aujourd'hui, les choses sont totalement différentes pour une jeune femme qui débute sa carrière d'enseignante en 2011, en Australie : par exemple, sa profession lui donne droit à des congés de maternité et des congés parentaux payés, elle peut travailler à temps partiel, ce qui lui permet d'élever ses enfants et d'assumer ses responsabilités familiales sans risquer de perdre son emploi, elle a droit à des promotions, à des allocations de retraite, *etc.* Cette profession accorde également des congés parentaux aux hommes enseignants, afin qu'eux aussi puissent assumer leurs responsabilités familiales.

Ces changements sont principalement le fruit des actions des syndicats, menées par des militantes (certaines d'entre elles sont assises dans cette salle aujourd'hui) soutenues par des hommes engagés.

Je nourris l'espoir que, lors de cette Conférence, nous puissions nous défier mutuellement de façon constructive, en vue d'améliorer notre niveau de compréhension et notre niveau de leadership au sein de nos syndicats comme au sein de nos systèmes éducatifs.

Je nourris l'espoir que nous nous engagions à lancer des initiatives en vue de collaborer avec les nouvelles structures d'ONU Femmes.

Je nourris l'espoir que nous développions davantage nos stratégies et ce, en collaboration avec les autres mouvements sociaux nationaux et internationaux.

Je me réjouis que cette Conférence nous permette de repousser les limites et nous incite à faire preuve de plus d'innovation et de stratégie – en s'engageant auprès des jeunes et de leur énergie débordante, des réseaux

sociaux, en arrivant à ce que nos collègues masculins nous fassent une place et s'écartent, en soutenant et en encourageant l'ascension des dirigeantes femmes.

Je me réjouis que nous devenions des dirigeantes fortes, que nous nous soutenions les unes les autres, que nous reconnaissons la pression subie par chacune d'entre-nous pour arriver à concilier vie privée et vie professionnelle, ainsi que vie syndicale, et pour affronter les luttes de pouvoir au sein de nos propres écoles et syndicats.

Nous pouvons inciter au changement et faire évoluer les choses. Nous travaillons dans le bon secteur, à savoir l'**éducation**, et au sein du bon cadre organisationnel, à savoir les **syndicats**. Nous avons pour mission de lutter pour la qualité de nos systèmes éducatifs, au sein des politiques comme dans la pratique, pour la force de nos syndicats, et pour une justice des genres au sein d'une éducation pour tous.

Pour en revenir à l'historique par lequel j'ai débuté ce discours, il est certain que nous revenons de loin, et que nous avons déjà accompli de nombreuses choses. Chacune d'entre-nous ici doit relever un défi, et doit réaliser combien nous sommes capables d'améliorer les conditions de vie des femmes et des petites filles, tout particulièrement de celles qui vivent loin de nous, que nous ne connaissons pas, mais dont les vies seront changées à jamais grâce à nos actions.

Aujourd'hui, nous devons trouver en nous-mêmes, comme en chacune de nous, l'inspiration, afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, sur le lieu de travail, au sein des écoles, des communautés, de nos propres syndicats, dans nos propres vies, comme au sein de l'Internationale de l'Éducation.

Nous **sommes** sur la voie de l'égalité !